



Syndicat CGT
Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté

5 avenue Garibaldi / 4 square Castan
21000 Dijon / 25000 Besançon
Tel : 07.75.25.98.72 (Secrétaire Générale)
Tel : 06.82.47.19.56 (Secrétaire Générale Adjointe)
cgt.syndicat@bourgognefranche.comte.fr



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'intersyndicale du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté-
CFDT, CGT, FO a lancé pour le jeudi 12 janvier un préavis de grève.

Depuis des années les différents gouvernements poursuivent leurs politiques de destruction massive des Services Publics. La question du Service Public est un enjeu central dans la fusion des régions et touche tous les usagers et les citoyens. Toute notre vie quotidienne est concernée à travers les compétences de la région: l'éducation, les transports, la culture, l'économie, la formation professionnelle...

La CGT dénonce les annonces des élus dans les médias qui ne reflètent pas la réalité du terrain.

Contrairement aux engagements de la présidente de réussir une fusion en douceur, le retard dans le calendrier de la nouvelle organisation, le manque de communication, les modalités de positionnement sur les postes (mise en concurrence des agents territoriaux), génèrent un mal-être chez les agents du siège. Toutes ces décisions impacteront nécessairement et rapidement **LES AGENTS DES LYCEES**.

Depuis le début de la fusion des régions, la CGT exige l'harmonisation par le haut :
Des conditions de travail, des salaires, des moyens mis en place d'exercer convenablement les missions de service public.
Les usagers et les agents ne doivent pas être les victimes de cette fusion imposée.



LE SERVICE PUBLIC territorial
C'EST UN bien PUBLIC

Catherine Salvadori
Secrétaire Générale